

NOTE TECHNIQUE

SYSTEME Client PRESSE

Présentation des spécifications techniques SP8855

Vers	ion 1.1
	Diffusion libre
×	Diffusion restreinte
	Diffusion contrôlée



SUIVI DES EDITIONS

Version :		Paragraphe Modif Approuvé par	fié	Rédigé par	Vérifié par	Validé par
		Approuve par	Le	le	le	le
1.1	Cré	ation	Gamelin.P 19/07/2010			
1.2	Evo	lution	Gamelin.P 07/03/2011			
1.5			Gamelin P 03/10/2013			
1.6	Ajo	ut du volume 13	Gamelin P 03/10/2013			
1.7	Auc	un	Gamelin P 07/10/2016			
1.8	Ajo	ut Presse export	A.Garby 24/11/2017			
1.11			Da Cruz Via 03/03/2023	na H		



SOMMAIRE

PREAMBULE - PRESENTATION GENERALE

. PRESENTATION GENERALE	4
1.1. Objet du document	4
1.2. Périmètre 4	
1.3. Principes essentiels	4
1.3.1. La préparation des dépôts presse 1.3.2. La déclaration des données de dépôt	4 . 5
2. STRUCTURE DE LA SPECIFICATION	. 6
2.1. Synoptique	. 6
2.2. Relation entre les fonctions et les principes essentiels	6
2.3. Les référentiels	7



1. PRESENTATION GENERALE

1.1. Objet du document

La spécification 8855 permet le développement et la mise en œuvre technique d'un système de production d'exemplaires de **PRESSE.**

Cette démarche vise à favoriser la production d'exemplaires presse avec un niveau de qualité suffisant pour garantir sa bonne prise en compte par le réseau postal afin que La Poste puisse rendre au Client le service qu'il a acheté, dans les meilleures conditions.

1.2. Périmètre

Les produits concernés par la présente spécification sont :

- les produits Presse mono-titre nationaux (France métropolitaine, DOM, TOM, Monaco, Andorre), Poste aux armées ; Export ;
- le produit Fac-Similé Standard ;
- les produit Publissimo (Intégral SU, Esprit Libre, Extra Libre);
- les autres imprimés périodiques (AIP).

Tous les articles Presse sont concernées (encart, Presse Plus, Incarto, surtaxe aérienne...).

1.3. Principes essentiels

La mise en œuvre des préparations et dépôts presse revêt deux aspects de la relation entre le Client et La Poste :

1. La préparation des dépôts presse, qui intègre :

le routage logique des exemplaires;

l'édition de la signalétique des exemplaires;

le routage physique des exemplaires;

la conteneurisation : règles et signalétique de contenant.

2. La déclaration des données de dépôt, qui intègre :

la constitution des différents déclaratifs des données de dépôt;

la transmission des données de dépôt ;

la remise et la déclaration des exemplaires témoins.

Un dépôt est l'ensemble des exemplaires d'une parution et d'un type de parution d'une même publication remis sur un site postal déclaré soit sous la forme d'une déclaration électronique ou sous la forme d'un BL157.

1.3.1. La préparation des dépôts presse

La préparation des dépôts presse est attachée à 3 principes :

- Le routage des exemplaires :

Le routage des exemplaires vise à réaliser d'une part un lotissement qui consiste à regrouper logiquement les plis selon les séparations de l'offre Presse, et d'autre part la mise en liasses qui consiste à répartir les exemplaires dans des liasses sur la base du lotissement.

- L'édition de la signalétique des exemplaires :



La signalétique de pli d'un exemplaire presse est composée d'un ensemble de mentions ou d'informations nécessaires à son traitement dans le réseau postal.

Les informations à éditer sur l'exemplaire pour la mise en œuvre des prestations attachées aux produits sont :

- la signalétique d'affranchissement Presse,
- l'adresse destinataire,
- les mentions de routage (dates, niveau de préparation, numéro de liasse...).

- La conteneurisation : règles et signalétique de contenant :

La signalétique du contenant, produite par les déposants, est le moyen de transmettre les informations nécessaires au traitement et à l'acheminement des contenants sur le réseau postal.

Ces informations, aux formats texte et code à barres, sont imprimées sur une étiquette apposée sur chaque contenant.

1.3.2. La déclaration des données de dépôt

La déclaration des données de dépôt presse peut se faire selon deux modes exclusifs :

- La constitution des Données de Routage Logique (DRL) ou de Routage Physique (DRP)

Pour chaque dépôt, un déclaratif électronique DRL ou DRP unique est transmis à La Poste sous forme d'un flux de données via une Plate-forme d'échange de données.

Pour la Presse quotidienne et assimilée, les déclaratifs DRL sont uniques pour une parution et un type de parution.

Ce type de déclaration dispense également d'une remise de bordereau 1289A.

En plus de l'un de ces deux déclaratifs, des documents seront également remis pour permettre la prise en charge :

- attestation de dépôts décrivant les dépôts du camion déposant ;
- bordereau des exemplaires témoins.

- La remise d'un document de dépôt BL157

Pour chaque dépôt, un BL157 par poids homogène différent est remis sur site. Les déclarations de dépôt via des BL157 sont suivies d'une remise de bordereau 1289A permettant de consolider les déclarations des différents dépôts.

1.3.3. Les restitutions des données de dépôt

Dans le cadre de l'offre Presse, chaque déclaration de dépôt de presse via DRL/DRP ou BL157 donne systématiquement lieu à :

- une fiche de dépôt : pour chaque dépôt, les données de la Fiche de dépôt fournissent le résultat de la prise en charge du dépôt en entrée du réseau La Poste.

Une déclaration de dépôt peut également générer :



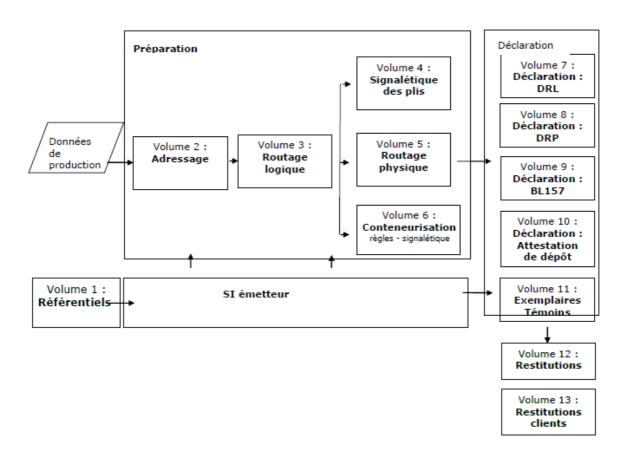
- un avis fonctionnel : lorsque le déclaratif présente des données incompatibles avec les exigences de l'offre Presse, ces données sont rectifiées automatiquement et l'avis fonctionnel indique ces modifications ;
- une alerte sur les contenants : lorsqu'un problème est constaté sur les contenants pris en charge (contenants manquants, non déclarés...) une alerte est envoyée ;
- un avis de refus d'annule et remplace : lorsqu'un déclaratif est envoyé pour annuler et remplacer une précédente déclaration mais que la prise en charge a déjà eu lieu, un avis est adressé pour signaler la non prise en compte du second fichier.

2. STRUCTURE DE LA SPECIFICATION

La spécification technique système client Presse est structurée en plusieurs volumes selon une logique de fonctions à mettre en œuvre dans le système.

2.1. Synoptique

Ce synoptique décrit les différentes fonctions que doit mettre en œuvre un système client Presse et leur enchaînement dans le processus de préparation et de déclaration.





2.2. Relation entre les fonctions et les principes essentiels

Un système client Presse doit comporter les fonctions qui permettent la mise en œuvre du courrier Presse selon les principes décrit dans le paragraphe précédent.

- La préparation du courrier, qui intègre :

L'intégration des référentiels => Volume 1
Le respect des règles d'adressage => Volume 2
Le routage logique des exemplaires => Volume 3
L'édition de la signalétique de pli => Volume 4
Le routage physique => Volume 5
La gestion de la conteneurisation => Volume 6

- La déclaration des données de dépôt, qui intègre :

La constitution des DRL => Volume 7
La constitution des DRP => Volume 8
La constitution des BL157 et 1289A => Volume 9
La constitution de l'attestation de dépôt => Volume 10
La déclaration des exemplaires témoins => Volume 11

- La gestion des restitutions du SI Poste
 - La gestion des restitutions du SI Poste vers les clients
 - Volume 12
 - Volume 13

2.3. Les référentiels

Afin de mettre en œuvre l'ensemble des fonctions de la préparation et de la restitution, La Poste met à disposition périodiquement des données postales, sous forme de référentiel de données.

Les référentiels sont les suivants :

- les référentiels de routage commercialisés par les prestataires habilités :

ROUDIS, ROUTACH

- les référentiels **LogistiquePresse** et **RessourcesPresse** diffusés par la Direction du Courrier.

Ces référentiels permettent une intégration et une mise à jour de plusieurs données postales utiles à la mise en œuvre des fonctions de la préparation des routages logiques et physiques.

C'est pourquoi le système client Presse doit contenir une fonction d'intégration de ces référentiels.

> Fonction 1 (Volume 1)